

<https://www.pressegauche.org/A-la-Michel-Chartrand-retourner-le-proces-des-pauvres-contre-le-systeme-lui>



# **À la Michel Chartrand, retourner le procès des pauvres contre le système lui-même**

- Opinions -

Date de mise en ligne : jeudi 17 septembre 2020

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

Voilà un texte soumis aux militants de l'Association de Défense des Droits Sociaux pour qu'on en finisse avec les préjugés, y compris les nôtres propres, que les personnes qui se sortent de la pauvreté le font par des astuces frauduleuses pour « fourrer » l'État. Il est convenu qu'il n'était pas de l'intention des personnes pauvres de frauder en demandant la PCU en même temps qu'elles recevaient de l'aide sociale. Qu'elles n'ont pas à être criminalisées d'aucune manière pour ce moyen efficace de se sortir de la pauvreté. À quand les moyens d'être moins pauvres sinon dès maintenant en ne réclamant aucun remboursement, ni à l'aide sociale, ni à la PCU.

Qu'on impose plutôt les paradis fiscaux. C'est une question éminemment politique de justice et d'équité sociale. S'il y a une volonté d'arrêter d'appauvrir, c'est le temps de passer à l'action.

Guy Roy

### **Pas de criminalisation de la pauvreté**

Pourquoi ceux qui se sont sortis de la pauvreté avec la PCU devraient-ils être poursuivis ? C'est quand le temps pour les pauvres de l'être moins ? Ceux qui ont demandé la PCU et qui l'ont obtenue tout en étant sur le bien-être social n'ont pas à être criminalisés. Qu'on criminalise d'abord les paradis fiscaux. Ce n'est jamais le temps pour ça, mais c'est toujours le temps d'appauvrir sciemment les plus démunis.

Les mailles du filet étaient très larges. On a laissé passer quelques miséreux. Pourquoi choisir de s'acharner sur eux et reporter toujours les contributions en impôt de ceux qui profitent des paradis fiscaux. Cette justice à deux vitesses est une justice de classe. Une pour les pauvres qu'on harcèle et une pour les riches qu'on laisse libres d'agrandir leurs fortunes indéfiniment. Ce n'est pas de la justice. Elle doit être contrecarrée comme une atteinte à la dignité humaine des personnes qui ont trouvé à se sortir de la pauvreté.

Il est temps que les pauvres cessent de s'appauvrir pour des décisions de fonctionnaires derrière lesquels les politiques se cachent pour faire une justice à deux vitesses : une pour ceux de l'évasion fiscale et une pour ceux qui sont sur le bien-être social. Une qui ont des stratagèmes d'évasion et d'autres qui devraient rembourser ce qu'ils ont obtenu honnêtement. En fait l'occasion est encore donnée de faire honneur à la soif de justice des pauvres et de faire reculer la pauvreté pour faire avancer la société.

Le temps des bouffons est passé. On a déjà joué dans ce scénario. Pas de poursuites criminelles des assistés-sociaux tant au provincial qu'au fédéral tant que ne sera pas corrigée l'injustice des paradis fiscaux. Pas d'échappatoire pour les riches tant que les fonctionnaires harcèlent ceux qui ont besoin de sortir de la pauvreté pour survivre en temps normal. Encore plus en temps de pandémie où tous ne sont pas touchés de la même manière. Les riches font des parties de groupe en bateaux qui exposent la population aux risques pendant que les pauvres doivent rester confinés malgré le déconfinement.

Assez de deux poids deux mesures. Assez de poursuite contre ceux qui se sont sortis la tête hors de l'eau grâce à la défaillance du système dont ils ne sont nullement responsables. C'est à la machine bureaucratique de s'amender pas aux citoyens qui tirent le diable par la queue. Les erreurs ne leur sont pas attribuables, mais sont la faute de la précipitation dans laquelle ils ont été entraînés par l'urgence de réagir vite devant les dangers de la pandémie et d'un appauvrissement plus grand. Vite pour appliquer avant qu'il ne soit trop tard pour en profiter. L'intention n'était pas de frauder mais de partager les avantages offerts qu'on laisse toujours à ceux qui bénéficient des largesses des paradis fiscaux.

## **À la Michel Chartrand, retourner le procès des pauvres contre le système lui-même**

---

L'Idée n'est pas de se faire justice, mais d'établir une justice qui soit la même pour tout le monde à l'occasion d'une défaillance dont les assistés-sociaux n'ont pas à faire les frais. C'est l'occasion d'une sortie honorable de la pauvreté en la faisant reculer pour que les politiques se sortent honorablement du guêpier dans lequel ils s'enferment depuis des années en laissant libre pour les riches l'exploitation des paradis fiscaux sans aucune sanction. Sanction qu'ils veulent réserver aux assistés-sociaux innocents de toute fraude.

Pas de poursuite tant que justice n'est pas faite. C'est un chantage qui vaut bien celui de toutes ces entreprises qui menacent de faire faillite et d'envoyer encore plus de personnes sur la CPU. La CPU est pour tous ceux qui en ont besoin. Pas un privilège de certains.

Qu'on recherche les fraudeurs, pas de pauvres gens qui se sont sortis de la misère à cause des larges mailles d'un système défaillant du filet social offert à tous à l'occasion de la pandémie. Qu'on en profite pour les aider au lieu de les accabler davantage de poursuites judiciaires. Qu'on « laisse faire » pour une fois comme on oublie depuis toujours les paradis fiscaux.